



# Budget 2025

# PTI 2025-2027

Présenté par Mario Côté, maire de Racine



# PETIT LEXIQUE SUR LA FINANCE MUNICIPALE

**Programme triennal d'immobilisations** : comprend la liste des projets que souhaite réaliser le Conseil durant les trois prochaines années et, pour la première année, les sources de financement de ces projets (taxation, subventions, emprunts, etc.).

**Taxation foncière générale** : couvre entre autres les dépenses de fonctionnement et en partie la Sécurité publique et la sécurité incendie.

**Milin**: Le milin ou taux de taxation est le montant de taxe foncière par tranche de 100\$ d'évaluation. Un milin de 0.43 sous est un montant de taxe de 43 sous par tranche de 100\$ d'évaluation. Un immeuble de 100 000\$ serait taxé 430\$ ( $100\ 000/100 \times 0.43$ )

**Tarifs des services municipaux** : comprend les dépenses de fonctionnement relatives à la prestation des services (aqueduc, égouts, matières résiduelles, etc.) imposés qu'aux immeubles desservis sauf pour égouts et aqueduc dont une partie de 6 % est payée par tous en raison de la desserte des bâtiments publics (centre communautaire, hôtel de ville, école, CPE).

**Valeur moyenne** : donnée permettant de comparer, pour chaque année budgétaire, le montant moyen de la taxation sur une propriété unifamiliale isolée. Cette valeur est calculée en divisant la valeur imposable totale des propriétés unifamiliales isolées par leur nombre.

# Comprendre le budget municipal

## Le saviez-vous?

La Municipalité de Racine est régie par le *Code Municipal du Québec*, qui prévoit une série de règles encadrant la constitution de son budget.

Le budget municipal est un plan annuel détaillé qui définit la façon dont les ressources financières seront recueillies et affectées. Il s'agit d'un outil essentiel qui permet à la Municipalité de prévoir les revenus lui permettant d'offrir des services et de réaliser des projets tout en assurant une gestion responsable des finances publiques.

Il est composé de deux grandes parties : les revenus et les dépenses. Les revenus représentent les sommes que la Municipalité prévoit pour financer ses activités. Les principales sources de revenus sont les taxes foncières (propriétés), les compensations et transferts gouvernementaux, les services rendus (par exemple, pour les loisirs ou la collecte des matières résiduelles), ainsi que d'autres revenus comme les amendes et pénalités et les droits sur les permis de construction. Les dépenses représentent les sommes servant à offrir les services aux citoyens, comme la gestion des infrastructures (routes, aqueduc, égouts), les services publics (sécurité, loisirs, culture, etc.), ainsi que le remboursement de la dette.



Le *Code municipal* exige l'adoption d'un budget où les revenus sont au moins égaux aux dépenses.



Le Conseil doit adopter le budget au plus tard le 31 décembre. Toutefois, lors d'une année d'élection générale, la date butoir est repoussée au 31 janvier de l'année du budget.

# HISTORIQUE DES DERNIÈRES ANNÉES

## EN 2025 ON A SERRÉ LA CEINTURE

Année du budget	Dépenses de fonctionnement	En hausse ou baisse de... comparativement à l'année précédente	En hausse ou baisse de... comparativement à l'année précédente
2023	3 520 002 \$	+ 585 936 \$	+ 19,97 %
2024	3 663 538 \$	+ 143 536 \$	+ 4,08 %
2025	3 412 039\$	<b>- 251 499\$</b>	<b>- 7,37%</b>

Au cours de ces années, le Conseil a utilisé une partie de ses surplus afin de réduire la facture des contribuables. Ce qui explique que malgré la hausse des dépenses de l'ordre de 20% en 2023, la taxation n'a pas subi la même augmentation :

Diminution du taux de  
taxation en 2024  
36 %

Augmentation du taux de  
taxation en 2025  
9,25 %

# LES CHOIX DU CONSEIL

1. Revoir la liste des projets payés par les taxes et prévus au PTI de l'année 2025 ?

Les projets payés par la taxation sont des projets de maintien ou de mise aux normes de nos infrastructures (bâtiments, routes, équipements, etc.). Retarder leur réalisation engendre des risques associés à leur désuétude, à leur non-conformité et leur nécessité pour assurer le bon fonctionnement de la Municipalité.

2. Réduire les dépenses de fonctionnement de l'année 2025 ?

Un pourcentage de dépenses incompressibles d'environ 65% nous est imposé en vertu d'ententes, de contrats à long-terme, de quotes-parts, d'obligations légales, etc.

3. Utiliser plus de surplus afin réduire la facture?

Il est nécessaire de maintenir un certain seuil minimal de surplus représentant environ 20 % du budget, pour saisir des opportunités incontournables. Utiliser davantage de surplus afin de réduire la facture met à risque les finances municipales, jusqu'à compromettre la qualité de vie et la sécurité des citoyens.

# ET SI ON SE COMPARE AVEC LES AUTRES?

Chaque année, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation publie le Profil financier de chaque municipalité du Québec, pour lui permettre de se comparer avec les autres.

Toutes les données sont disponibles sur le site web du MAMH : recherchez « Profil financier MAMH » sur Google, vous atteindrez cette page :

The screenshot displays the website of the Québec Ministry of Municipal Affairs and Housing. The header includes the Québec logo and the ministry's name. A navigation menu on the left lists various categories, with 'Finances et fiscalité' selected. The main content area is titled 'Information financière' and 'Profil financier et autres publications'. A list of links is provided, including 'Profil financier', 'Richesse foncière uniformisée', 'Rapport financier des organismes municipaux', 'Données prévisionnelles', 'Prévisions budgétaires des organismes municipaux', 'Indicateurs de gestion', and 'Sommaire des transferts fiscaux'. Below this, the 'Profil financier' section is introduced, explaining that it allows users to obtain financial and fiscal data for a municipality, along with calculated ratios and comparisons with other municipalities.

Québec Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Nous joindre

Publications Cyberbulletin

Suivez-nous f t in

Votre page ou document est introuvable? Consultez la page Migration Québec.ca

Finances et fiscalité > Information financière > Profil financier et autres publications

**Information financière**

**Profil financier et autres publications**

- ▶ Profil financier
- ▶ Richesse foncière uniformisée
- ▶ Rapport financier des organismes municipaux
- ▶ Données prévisionnelles
- ▶ Prévisions budgétaires des organismes municipaux
- ▶ Indicateurs de gestion
- ▶ Sommaire des transferts fiscaux

**Profil financier**

Le profil financier d'une municipalité locale permet d'obtenir, dans un même document, différentes données financières et fiscales, des ratios calculés à partir de ces données ainsi que des comparaisons avec différents groupes de municipalités. Des indices permettant de comparer les municipalités entre elles, pour une année donnée, sont également présentés.

# PROFIL FINANCIER 2023 DE RACINE (BASÉ SUR LES DONNÉES DE 2023)

Les données financières 2024 ne sont pas disponibles, puisque les municipalités doivent déposer leurs rapports financiers 2024 au MAMH au cours du printemps 2025.

Données 2023	Racine	Comparable (population)	MRC Val-St-François	Estrie	Tout le Quebec
Taxes par unité d'évaluation imposable	2 227\$	1 749 \$	2 507\$	3 328\$	4 536\$
Surplus disponibles	37,11%	39,41%	31,24%	22,02%	2,38%
Endettement (emprunts) par 100 \$ d'évaluation	0,62\$	1,04\$	1,08\$	1,66\$	2,02\$
Taux global de taxation uniformisé	0,7903 \$	0,9230\$	0,8510\$	0,9646\$	0,8994\$



# EN RESUMÉ

1. Le Conseil doit rechercher de nouvelles sources de revenus afin de diminuer la proportion que représente la taxation dans son budget annuel, si possible
2. Les surplus disponibles à la fin de 2024, qui pourraient servir à réduire la facture des citoyens, ne seront connus du Conseil que vers le mois d'avril 2025, lorsque les vérificateurs comptables auront terminé leur analyse
3. La Municipalité a très peu de dettes par rapport à tous les comparables.

# SOMMAIRE DU BUDGET

Revenus	2024	2025
Taxes foncières et tarifications de services	2 877 343 \$	3 002 964 \$
Paiement tenant lieu de taxes	39 931 \$	37 667 \$
Services rendus	26 600 \$	27 600 \$
Imposition de droit, amendes et pénalités	92 040 \$	109 060 \$
Revenus de transferts	599 524 \$	198 148 \$
Autres revenus	28 100 \$	36 600 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 663 538 \$</b>	<b>3 412 039 \$</b>

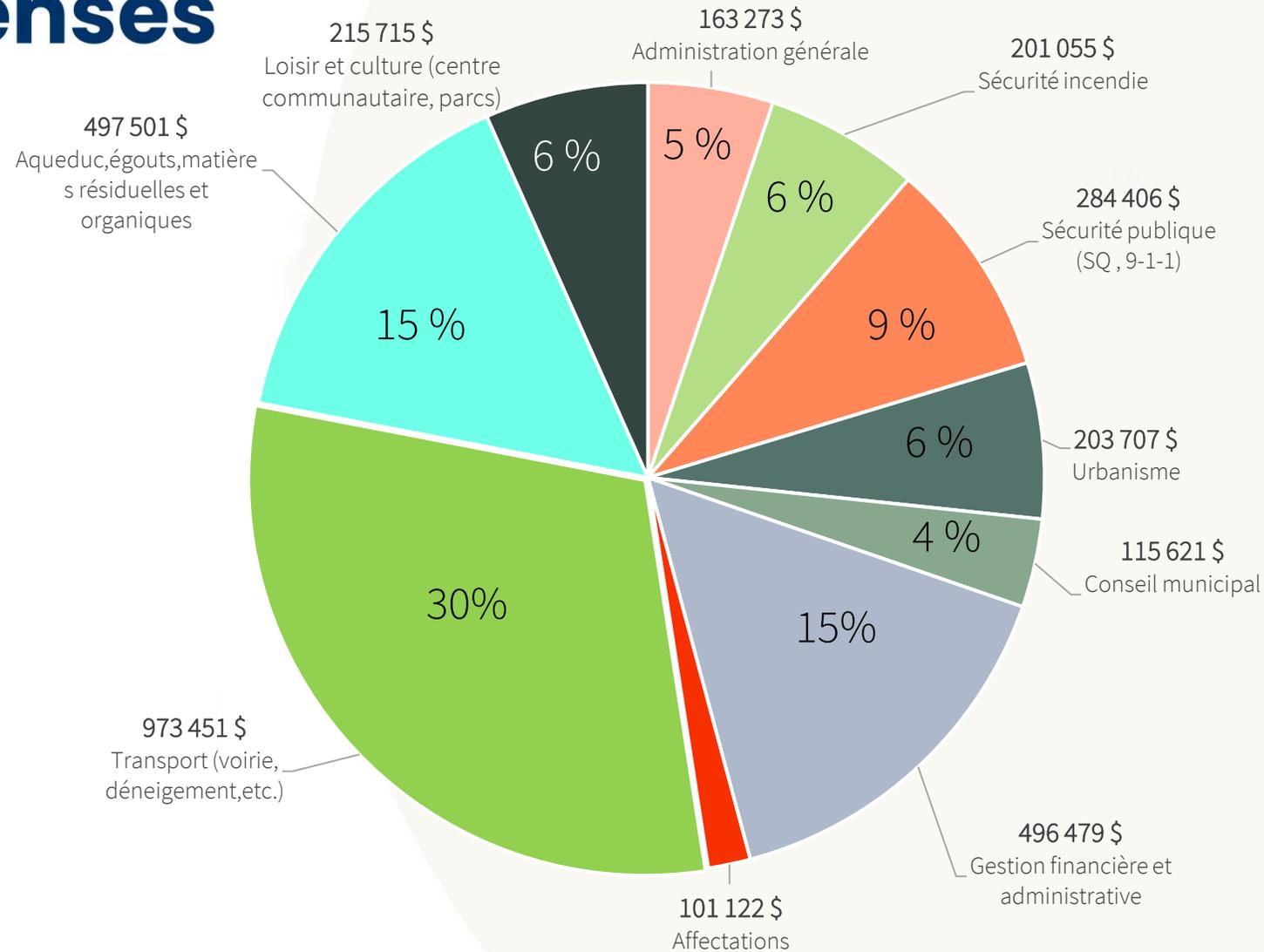
Dépenses	2024	2025
Administration générale, greffe et conseil municipal	757 497 \$	775 373 \$
Sécurité publique et sécurité incendie	432 479 \$	485 461 \$
Travaux publics et hygiène du milieu	1 547 138 \$	1 470 952 \$
Aménagement, urbanisme et développement	211 048 \$	203 707 \$
Loisirs et culture	259 979 \$	215 715 \$
Service de la dette	127 621 \$	159 709 \$

Affectations	327 776 \$	101 122 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>3 663 538 \$</b>	<b>3 412 039 \$</b>

-251 499 \$  
-7,37%

# Répartition des dépenses

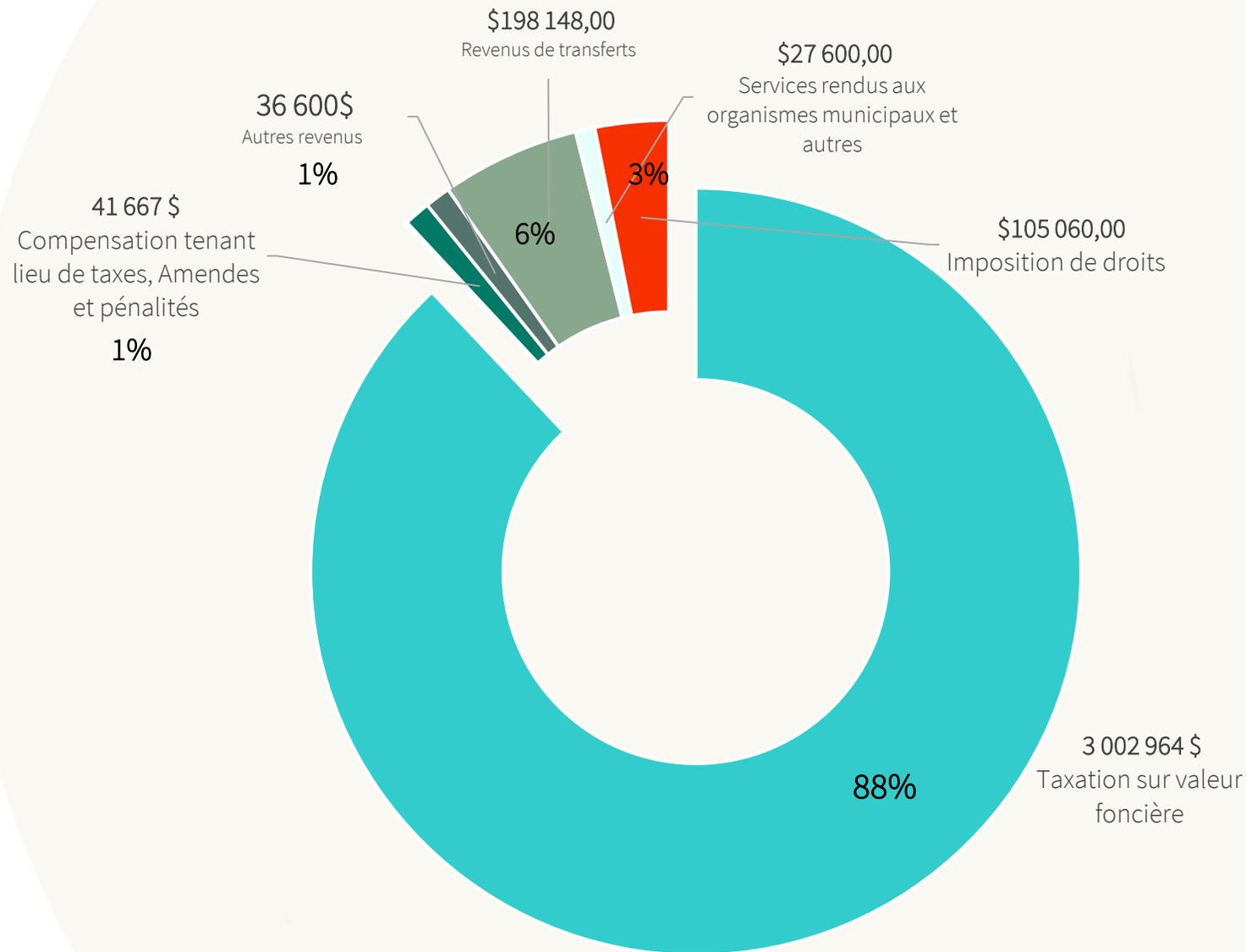
Total des dépenses  
3 412 039 \$



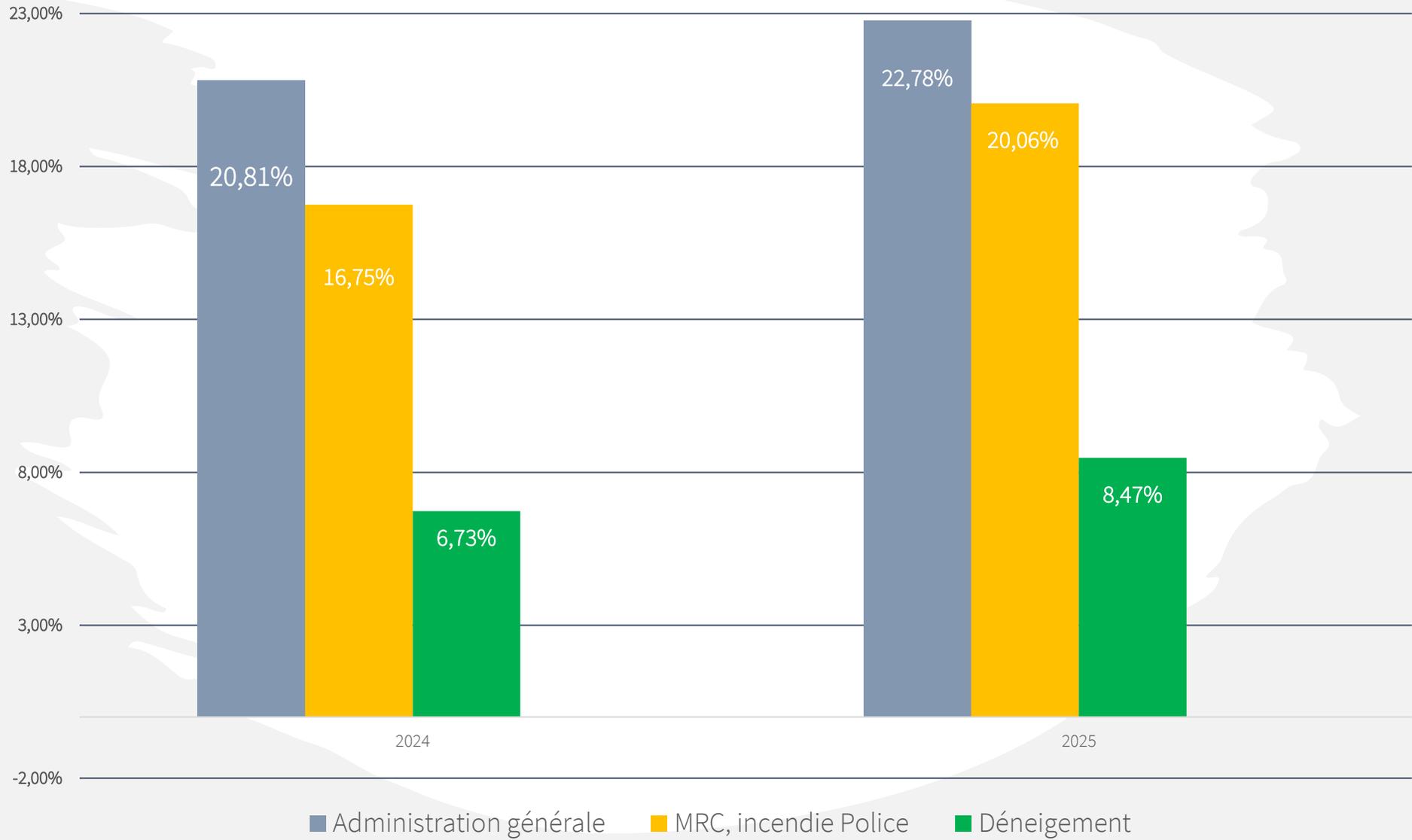
# Sources de revenus

Total des revenus  
3 412 039 \$

88% de nos revenus proviennent des taxes, une situation similaire à celle de nombreuses autres municipalités. Bien que les taxes constituent la majorité de nos ressources financières, nous sommes activement à la recherche de nouvelles sources de financement afin de diversifier nos revenus et garantir un développement durable pour notre communauté.



## Les incompressibles augmentent ...



# Taux de taxation

Basés sur l'évaluation foncière  
(par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Catégorie	2024	2025	Variation (\$)	Variation (%)
Immeuble résidentiel	0,3936	0,4300	+0,0364	9,24%

## Taxes spéciales

Taxe incendie	114,00 \$	123,65 \$	+ 9,65 \$	8,46 %
Taxe Police	148,14 \$	161,11 \$	+ 12,97 \$	8,75 %
Taxe eau potable remboursement	344,45 \$	343,33 \$	-1,12 \$	- 0,33 %
Taxe eau usée remboursement	35,31 \$	35,56 \$	+ 0,25 \$	0,71 %

# Tarification des services



Égouts

471,41 \$



Aqueduc

525,66 \$



Matières résiduelles

125,06 \$



Matières organiques

79,21 \$



Taxe Police

161,11 \$



Taxe Incendie

123,65 \$



Installation septique

Résidentielle et commerciale

81,25 \$

# Simulation

Un compte de taxes équitables et compétitif

2024	2025
------	------

## Hors-village

Valeur de la maison moyenne	897 200,00 \$	<b>897 200,00 \$</b>
Taux de taxation	0,3936%	<b>0,4304%</b>
Taxe foncière	3531,38 \$	<b>3861,15 \$</b>
Aqueduc	20,64 \$	<b>11,80 \$</b>
Taxe Incendie	114,00 \$	<b>123,65 \$</b>
Taxe SQ	148,14 \$	<b>161,11 \$</b>
Taxe ordure	119,02 \$	<b>125,06 \$</b>
Taxe matière organique	78,98 \$	<b>79,21</b>
Vidange des fosses septiques	81,35	<b>81,35</b>
<b>TOTAL TAXES ET SERVICES</b>	<b>4 111,63\$</b>	<b>4 439,82\$</b>

+ 328,19 \$  
+ 7,98 %

2024

2025

## Village

Valeur de la maison moyenne	326 129,00 \$	<b>326 129,00 \$</b>
Taux de taxation	0,3936%	<b>0,4304%</b>
Taxe foncière	1283,64\$	<b>1402,24 \$</b>
Aqueduc	7,50 \$	<b>4,29 \$</b>
Taxe Incendie	114,00 \$	<b>123,65 \$</b>
Taxe SQ	148,14 \$	<b>161,11 \$</b>
Taxe ordure	119,02 \$	<b>125,06 \$</b>
Taxe matière organique	78,98 \$	<b>79,21</b>
Eau potable Remboursement	344,45 \$	<b>343,33</b>
Eau potable Taxe	473,09 \$	<b>525,66</b>
Eaux usées remboursement	35,31 \$	<b>35,31</b>
Eaux usées Trait.	425,55 \$	<b>471,41</b>
Vidange fosse municipale	44,35 \$	<b>44,35</b>
Fonds entretien conduites	93,13 \$	<b>93,13</b>
<b>TOTAL TAXES ET SERVICES</b>	<b>3 167,16\$</b>	<b>3 408,74\$</b>

+ 241,57\$  
+ 7,63 %

14

# Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Un PTI responsable et essentiel pour l'avenir

Ce PTI est un véritable tournant pour notre municipalité qui aligne encore le rattrapage nécessaire pour nos infrastructures, soutenu par des sources de financement diversifiées et aligné avec nos engagements en matière de développement durable et d'attractivité territoriale.

Mario Côté, maire



3,6 M\$

Pour l'année 2025, des investissements totalisant près de 3,6 millions de dollars seront consacrés à des projets prioritaires, tels que la modernisation des infrastructures municipales, l'amélioration du réseau des égouts, la reconstruction et rechargement des chemins, ainsi que des initiatives visant à enrichir les installations récréatives et communautaires.

1,3 M\$

Pour En 2026 et 2027, des investissements de 670 K de dollars et 570 K de dollars respectivement viendront soutenir la poursuite de ces objectifs stratégiques.

# Comprendre le programme triennal d'immobilisations (PTI)

## Le saviez-vous?

Bien que le PTI soit prévu sur trois ans, il est révisé et adopté chaque année par le conseil municipal



**Planification à long terme :** Le PTI couvre une période de trois ans, et les projets inscrits peuvent être reportés ou réajustés en fonction des priorités et des ressources disponibles



**Projets d'immobilisations :** Contrairement aux dépenses courantes (salaires, entretien, etc.), les projets du PTI sont des investissements durables ayant une longue durée de vie, comme la construction de nouveaux bâtiments municipaux, la réfection des routes, la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi que l'achat de matériel important (camions, équipements sportifs, etc.)



**Financement :** Le PTI est financé par un mélange de sources, incluant des emprunts, des subventions gouvernementales, ou encore des réserves financières spécifiques

# Programme triennal d'immobilisations

Projet	2025	2026	2027	Principal financement 2025
INFRASTRUCTURE				
Travaux centre communautaire	150 000\$			
Nouveau garage municipal	1 300 000\$			PRACIM, Reg. emprunt
<b>Total</b>	<b>1 450 000 \$</b>			

Projet	2025	2026	2027	Principal financement 2025
LOISIRS ET PARCS				
Réparations dans les parcs	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	
Réparations Pavillons des Loisirs	15 000 \$	25 000\$		
Parc linéaire et bloc sanitaire	595 000 \$	200 000 \$		Reg. Emprunt, Transport actif
<b>Total</b>	<b>615 000 \$</b>	<b>230 000 \$</b>	<b>5 000\$</b>	

# Programme triennal d'immobilisations

Projet	2025	2026	2027	Principal financement 2025
EGOUTS				
Mise à niveau	250 000 \$			TECQ
Total	250 000 \$			

Projet	2025	2026	2027	Principal financement 2025
VOIRIE				
Reconstruction et renforcement des chemins	100 000 \$	120 000 \$	140 000 \$	
Rechargement des chemins	65 000 \$	70 000 \$	75 000 \$	
Reconstruction ch. JA Bombardier	1 045 311 \$			TECQ, Reg. emprunt
Réfection rue du Boisé et ch. de la Brise		200 000 \$	300 000 \$	
Ponceaux	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	
Total	1 310 311 \$	440 000 \$	565 000 \$	